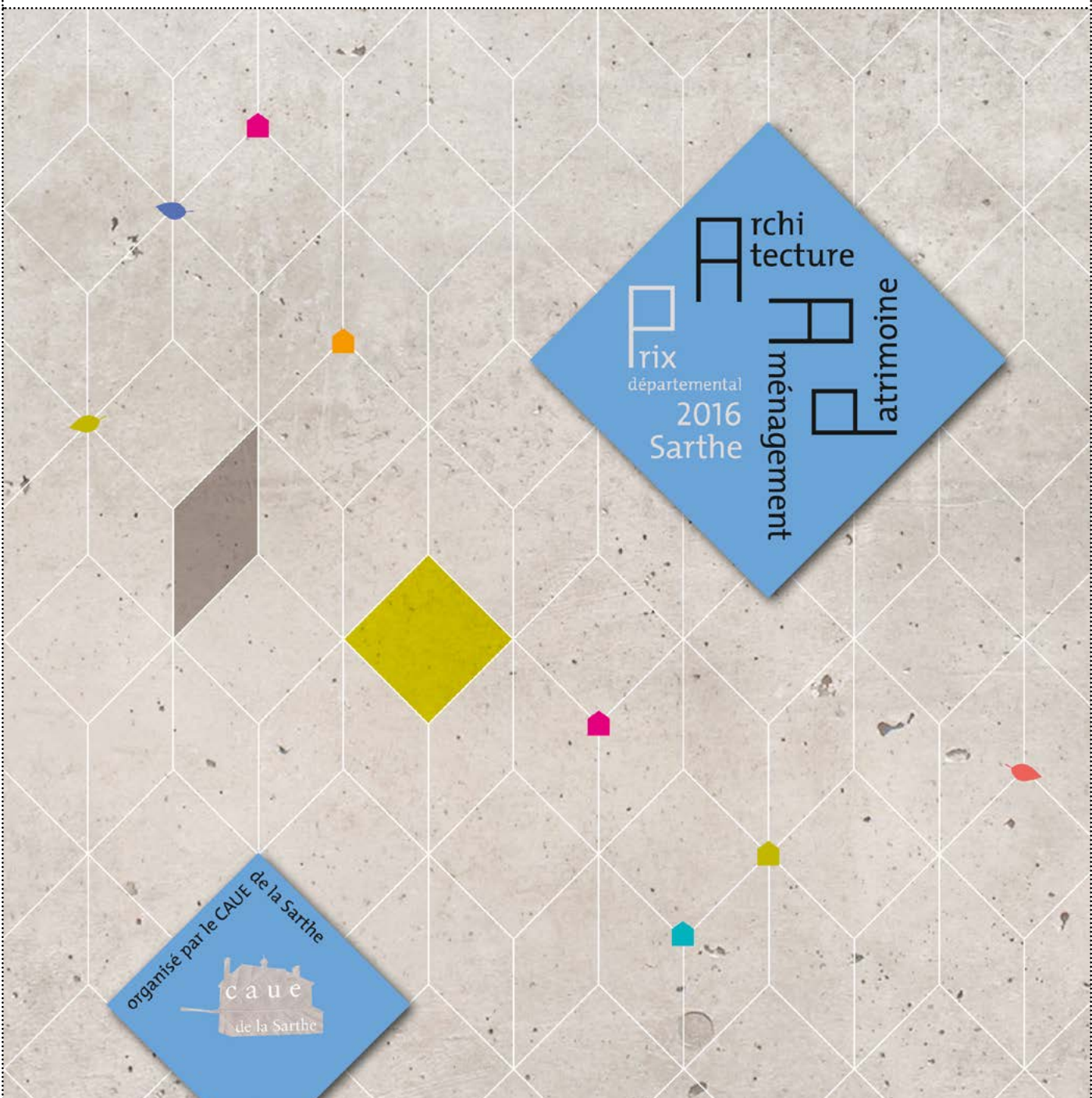


Une exposition itinérante du CAUE de la Sarthe

# Prix départemental de l'Architecture de l'Aménagement et du Patrimoine de la Sarthe



## Sommaire

- 1) Présentation du prix départemental **p.3**
- 2) Le jury **p.4**
- 3) Le palmarès « 5 lauréats, 3 mentions » **p.4**
- 4) Quelques exemples **p.5**
- 5) Les panneaux de présentation **p.6**
- 6) Contenu et conditionnement de l'exposition / Modalités de prêt **p.7**

Convention de location **p.8-9**

Expo



## 1) Présentation du prix départemental

Le Prix 2016 de l'Architecture, de l'Aménagement et du Patrimoine, organisé par le CAUE de la Sarthe, a vocation à promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère du département de la Sarthe, à récompenser le fruit de la qualité des relations entre les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'oeuvre, ainsi que le savoir-faire et les compétences de ces derniers.

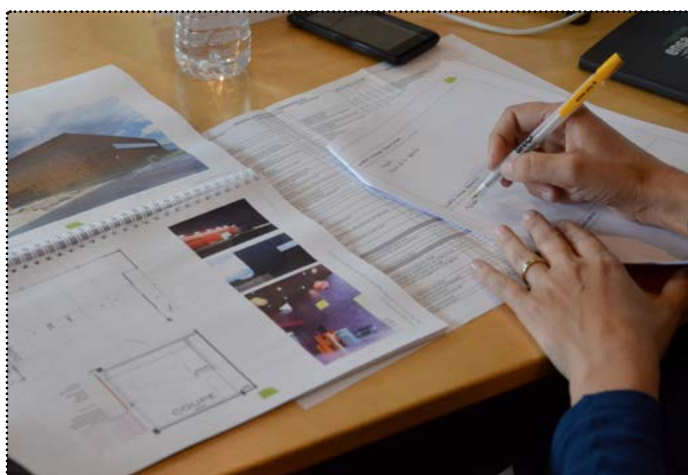
Début 2016, un **appel à candidatures** a été lancé par le CAUE. Les maîtres d'ouvrage publics et privés et les maîtres d'oeuvre architectes (DPLG ou HMONP), paysagistes concepteurs ou urbanistes diplômés ou qualifiés ont été invités à y participer.

**Palmarès.** Quatre prix et trois mentions ont été décernés par le jury, présidé par Xavier Ménard, architecte lauréat du Prix Architecture de l'édition précédente. En parallèle du choix du jury, le CAUE a invité pour la première fois le public à voter pour son projet préféré via internet. Le projet qui a emporté le plus de voix a été désigné « Prix du Public ».

**Une quarantaine de candidatures ont été adressées au CAUE !**



Jury - CAUE de la Sarthe. Le Mans, 21 juin 2016



## 2) Composition du jury

**BAERT Olivier**, Paysagiste concepteur et représentant Fédération Française de Paysage (FFP)  
**BERTHÉ Thierry**, Délégué Fondation du patrimoine Sarthe  
**CHALMEAU Stéphane**, Photographe d'architecture  
**DE MASCUREAU Pierre**, Délégué Association Vieilles Maisons Françaises (VMF 72)  
**DELHUMEAU Gaëlle**, Directrice de l'ARDEPA  
**DUPONT Tatiana**, Directrice de l'association des Maires et des Mairies de la Sarthe  
**GASNIER Arnaud**, Co-responsable des Masters de Géographie-aménagement et maître de Conférence à l'Université du Maine  
**LEVRARD Céline**, Paysagiste concepteur urbaniste et directrice adjointe du CAUE de la Sarthe  
**MARTINEAU Elsa**, Architecte urbaniste CAUE 72  
**MÉNARD Xavier**, Architecte et Président du Jury  
**PÉRICHARD Étienne**, Directeur du CAUE de la Sarthe  
**RICHEBRACQUE Valérie**, Architecte des Bâtiments de France  
Adjointe au chef de l'UDAP  
**DEVAUX Benoît**, Directeur du CAUE de la Mayenne  
Représentant de l'Ordre des architectes

## 3) Le palmarès

### 5 Lauréats - 3 mentions

- **Prix de l'Architecture** : **Pôle d'excellence éducative Albert Camus, Coulaines**. Dietmar FEICHTINGER Architectes. Maître d'ouvrage : Ville de Coulaines
- Mention **Bâtiment d'activité** : Atelier AMEGA, Changé. Hervé LEHOUX / Maître d'ouvrage : SCI FMR
- Mention **Maison individuelle** : Le Champ de la Pierre, Coulaines. Tristan BRISARD Architecte / Maître d'ouvrage : Particulier
- Mention **Équipement culturel** : Ludothèque-médiathèque Jean d'Ormesson, Maître d'ouvrage : Ville de la Ferté-Bernard
- **Prix de l'Aménagement** : **Cimetière, Auvers-le-Hamon**. Feuille à Feuille & Lorraine BAPST Architecture / Maître d'ouvrage : commune d'Auvers-le-Hamon
- **Prix du Patrimoine contemporain** : **Logements collectifs De l'or en barres, Le Mans**. NO-MADE Architectes / Maître d'ouvrage : Le Mans Habitat
- **Prix du Patrimoine ancien** : **Église Saint-Denis**. Alain BARBIER, architecte du patrimoine / Maître d'ouvrage : commune de Saint-Denis-des-Coudrais
- **Prix du Public** : **Librairie Bulle ! Le Mans**. LEDRU Architectes / Maître d'ouvrage : Librairie Bulle !

## 4) Quelques exemples

Quelques exemples en image

Lauréat / Prix de l'Architecture 

**PÔLE D'EXCELLENCE ÉDUCATIVE ALBERT CAMUS / COULAINES** rue de Paris  
Démarche Haute Qualité Environnementale®



Photos : © David Boureau

**FOYER D'HÉBERGEMENT LES ÉRABLES / BALLON-SAINT-MARS** 4 rue Albert Goltron  
20 logements. Démarche Haute Qualité Environnementale® + Label BBC-effinergie®



**SALLE MULTISPORT NATHALIE MAUCLAIR / CHAMPAGNÉ** Esplanade de la Liberté



Photos : © David Pesezet

## 5) Les panneaux de présentation



### AGENCE D'ARCHITECTURE A2A / LE MANS rue de la Barillerie RÉhabilitation d'un local. Label Passivhaus

Photos: © David Brossel



L'objectif de la transformation en agence d'architecture de cet ancien bâtiment de stockage de bobines était d'atteindre une **performance énergétique passive**. Pourtant la mono-orientation au Nord n'était guère favorable. Une importante isolation intérieure des murs a donc été réalisée en fibre de bois, tandis que des menuiseries triple-vitrage bois-aluminium étaient choisies. Le parti pris a par ailleurs été de n'employer que des matériaux biosourcés et si possible produits dans le département. Cela fut mis au service d'**aménagements intérieurs fluides, lumineux et graphiques**, propres à faire montre du savoir-faire des occupants des lieux.

Concepteur : **A2A Architectes** (Le Mans)  
Maître d'ouvrage : **privé**  
Surface : 160 m<sup>2</sup>  
Date de livraison : septembre 2014  
Montant des travaux : 150 000 € TTC



## 6) Contenu et conditionnement de l'exposition modalités de prêt

### L'exposition contient :

25 panneaux dépliés (système de roll-up) conditionnés dans des tubes  
(panneau déployé : largeur = 85 cm, hauteur = 200 cm)

### Conditionnement de l'exposition

Tous ces éléments sont remis librement sans support de conditionnement.

**Volume** : tient dans le coffre d'une voiture

### Montage de l'exposition

Le montage et le démontage de l'exposition sont assurés par l'emprunteur.

### Espace nécessaire

Surface nécessaire (environ) : 40-50 m<sup>2</sup> minimum

### Coût de la location

Gratuit, l'aller et le retour étant à la charge de l'emprunteur

### Communication et promotion

Des éléments graphiques sont fournis, sur demande, par le CAUE de la Sarthe pour la réalisation d'invitations, d'affiches ou tout autre support de communication.

Le logo du CAUE de la Sarthe et la mention « Exposition réalisée par le CAUE de la Sarthe dans le cadre du prix départemental de l'Architecture, de l'Aménagement et du Patrimoine de la Sarthe » devront figurer sur l'ensemble des documents de promotion.

# CONVENTION DE LOCATION

Prix Départemental de l'Architecture  
de l'Aménagement et du Patrimoine  
de la Sarthe



# Convention de location à titre gratuit

La présente convention de location de l'exposition est passée entre :  
le CAUE de la Sarthe, concepteur de l'exposition «**Prix départemental de l'Architecture, de l'Aménagement et du Patrimoine de la Sarthe**», représenté par Étienne PÉRICHARD, directeur et

## 1) Durée de la location

L'exposition est mise à disposition de .....  
du ..... au .....

## 2) Contenu et description de l'exposition

16 panneaux déplaçables (système de roll-up) conditionnés dans des tubes  
(panneau déployé : largeur = 85 cm, hauteur = 200 cm)

3) **Transport de l'exposition.** L'aller et le retour sont à la charge de l'emprunteur de l'exposition.

4) **Montage de l'exposition.** Le montage et le démontage de l'exposition sont assurés par l'emprunteur.

## 5) Conditionnement de l'exposition

Tous ces éléments sont remis librement sans support de conditionnement.  
Volume : tient dans le coffre d'une voiture

6) **Condition de présentation.** Surface nécessaire (environ) : 40-50 m<sup>2</sup> minimum

## 7) Assurance de l'exposition

Une assurance « clou à clou » à la charge de l'emprunteur devra être prise. Les frais de remise en état qui résulteraient de dégradations constatées seront supportés par l'emprunteur.

La valeur d'assurance à prévoir est de : 2 459,52 euros TTC pour les 16 panneaux  
L'attestation d'assurance est à accompagner à la présente convention.

## 8) Promotion de l'exposition

a) Des éléments graphiques sont fournis, sur demande, par le CAUE de la Sarthe pour la réalisation d'invitation, d'affiche ou tout autre support de communication. Le logo du CAUE de la Sarthe et la mention « Exposition réalisée par le Conseil général et le CAUE de la Sarthe dans le cadre du 1er prix départemental de l'Architecture, de l'Aménagement et du Patrimoine de la Sarthe » devront figurer sur l'ensemble des documents de promotion.

b) 20 exemplaires du catalogue de l'exposition édité par le CAUE de la Sarthe seront remis à l'emprunteur à charge pour celui-ci d'en prévoir la vente pour le compte du CAUE de la Sarthe.  
Le prix de vente unitaire de cet ouvrage est de 10 euros TTC.

## 9) Montant de la location et conditions de règlement

Location gratuite

Fait à Le Mans, le .....

Étienne PÉRICHARD  
Directeur du CAUE de la Sarthe